



Bulletin ARS du Mercredi 29 avril 2020 à 17h

6740

TESTS POSITIFS
EN OCCITANIE

- 665 hospitalisations en cours, dont 144 en réanimation
- 2 136 retours à domicile
- 390 décès à l'hôpital

Source S-VIC

Surveillance sanitaire

Santé publique France assure désormais un suivi épidémiologique harmonisé au plan national. Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires sont accessibles sur le site de Santé publique France > [consulter le bulletin Occitanie](#)

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	10	1	26	2
Aude (11)	51	7	159	50
Aveyron (12)	39	2	104	21
Gard (30)	131	27	184	57
Haute-Garonne (31)	128	42	466	48
Gers (32)	35	4	48	18
Hérault (34)	111	32	553	103
Lot (46)	16	2	132	16
Lozère (48)	1	0	15	1
Hauts-Pyrénées (65)	71	4	89	20
Pyrénées-Orientales (66)	19	8	257	31
Tarn (81)	41	9	70	19
Tarn-et-Garonne (82)	12	6	33	4
OCCITANIE	665	144	2136	390

Bilan des prélèvements dans le Tarn et Garonne depuis le début de l'épidémie

Sur 1881 tests :

- 122 sont positifs
- 1732 sont négatifs
- 27 sont en attente

Les informations du jour à retenir

Une aide pour les professionnels de santé libéraux conventionnés en perte d'activité

La période de confinement implique des baisses d'activité parfois totales pour certains professionnels de santé libéraux qui ont été contraints pour des raisons de santé publique de fermer leurs cabinets. A la suite des concertations entre l'Assurance maladie et les représentants des professionnels de santé libéraux et à la demande du ministre des solidarités et de la santé, le Gouvernement a décidé de la mise en œuvre d'une aide destinée à compenser les charges de fonctionnement des professionnels de santé libéraux, lorsque ces derniers sont conventionnés avec l'Assurance maladie et en tirent une part substantielle de leurs revenus. L'aide permettra de garantir que chaque professionnel de santé libéral conventionné connaissant une baisse d'activité puisse percevoir une aide lui permettant de faire face à ses charges. Retrouvez le communiqué sur le lien suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/communiquede-presse-professionnels-de-sante-liberaux-29-avril-2020>.

Stratégie de prévention pour les personnes âgées

La stratégie de prévention pour les personnes âgées a été mise à jour pour intégrer notamment une nouvelle fiche qui consolide les recommandations relatives à la prise en charge des personnes âgées à domicile, ainsi que les recommandations ministérielles concernant la conduite à tenir générale pendant la période de confinement pour les accueillants familiaux :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/covid19-strategie-de-prevention-des-personnes-agees>

Les numéros utiles

CUMP 82 : 07 77 39 52 77
07 77 39 53 16

Géronto 82 : 05 63 66 49 10

Plateforme CovidPA82 : 05 63 92 84 44